



BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE LA JEUNESSE,
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE

● **Emplois et procédure d'affectation
des enseignants du second degré
dans les établissements d'enseignement
supérieur - année 2003**

ENCART
B.O. n°42
du 14-11-2002

EMPLOIS ET PROCÉDURE D'AFFECTATION DES ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ANNÉE 2003

N.S. n° 2002-251 du 8-11-2002

NOR : MENP0202637N

RLR : 804-0

MEN - DPE D1

Texte adressé aux présidentes et présidents des universités ; aux présidentes et présidents et directrices et directeurs des grands établissements ; aux directrices et directeurs des établissements publics administratifs relevant de l'enseignement supérieur ; aux rectrices et recteurs d'académie, chancelières et chanceliers des universités

■ La présente note de service a pour objet :

- d'établir la liste des emplois d'enseignants du second degré à pourvoir le 1er septembre 2003 dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- de rappeler la procédure à suivre, pour répondre à l'exigence d'une bonne organisation tant de la rentrée scolaire que de la rentrée universitaire ;
- de fixer le calendrier de la campagne d'affectation 2003 ; je rappelle que ce calendrier, comme les années précédentes, doit permettre

aux recteurs de proposer au mouvement intra-académique des personnels du second degré les postes libérés dans les établissements du second degré par l'affectation de leurs titulaires dans les établissements d'enseignement supérieur.

I - Publication des emplois à pourvoir

Vous trouverez en annexe 6 la liste des emplois du second degré à pourvoir dans les établissements d'enseignement supérieur qui indique, pour chaque poste, outre l'établissement, un champ disciplinaire ou, le cas échéant, le domaine spécifique de compétence. Je vous rappelle que, conformément aux dispositions de la note DES-DPE n°4947 en date du 17 juillet 2000 relative à la préparation de la rentrée universitaire 2001, la nature budgétaire de l'emploi n'est plus mentionnée.

II - Les conditions de candidature pour une affectation

II.1 Les conditions

Les emplois ouverts au recrutement dans l'enseignement supérieur seront pourvus par des professeurs agrégés ou des professeurs titulaires du CAPES, du CAPET ou du CAPLP de l'enseignement public.

Les candidats doivent être titulaires ou stagiaires, en activité ou en position de disponibilité, détachement, report de nomination ou congés divers.

II.2 Le dossier de candidature

Il comporte :

- a) la fiche (annexe 1) que les candidats doivent compléter en indiquant leur numéro d'immatriculation de l'éducation nationale (NUMEN). Ce document est disponible dans tout établissement d'enseignement supérieur (service des personnels enseignants) ;
- b) un curriculum vitae détaillé ;
- c) une copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré ;
- d) une copie de l'arrêté justifiant leur dernière affectation ;
- e) pour les personnels en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, service national, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...);
- f) une lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel ils déposent leur candidature ;
- g) deux enveloppes timbrées (tarif normal, moins de 20 grammes) à l'adresse du candidat. Le dossier de candidature doit être adressé à l'établissement **au plus tard le 16 décembre 2002**, le cachet de la poste faisant foi.

III - Examen des dossiers par les établissements

Les établissements adressent aux candidats un accusé de réception.

Les établissements ont jusqu'au **16 janvier 2003**

pour recueillir tous avis utiles sur les candidatures reçues. Le chef d'établissement peut, le cas échéant, constituer et réunir une commission ad hoc chargée d'examiner et classer ces candidatures. Ces avis doivent lui permettre de présenter, par ordre préférentiel, les dossiers qui paraissent les mieux adaptés au profil du poste à pourvoir.

Les établissements présentent le résultat de l'examen des candidatures sur le document figurant en annexe 2 (adressé à tous les établissements). Ce document est établi pour chaque emploi offert et classe les enseignants sélectionnés pour ce poste.

IV - Information des candidats

Les résultats de la procédure de choix sont communiqués à tous les candidats, retenus ou non, par l'établissement d'enseignement supérieur affectataire de l'emploi à l'aide du document figurant en annexe 3.

Le candidat classé en première position doit retourner à l'établissement, **dans les huit jours**, délai de rigueur, le document figurant en annexe 4, qui constitue son engagement à rejoindre sa nouvelle affectation. Il serait souhaitable que ce document soit adressé en recommandé avec avis de réception. Un candidat retenu, s'il exerce déjà dans l'enseignement supérieur, doit faire parvenir copie de son acceptation à son chef d'établissement.

Un candidat qui ne répond pas sous huit jours doit être considéré par l'établissement comme renonçant à cette affectation. L'établissement invite alors le candidat classé après celui-ci à accepter le poste. Toute renonciation à une affectation sera considérée comme définitive.

Les établissements veilleront à appeler l'attention du candidat ayant accepté le poste sur sa situation administrative et à recueillir copie des documents nécessaires :

- a) si le candidat, admis au concours de l'agrégation, du CAPES, du CAPET ou du CAPLP est en situation de report de nomination pour effectuer une année supplémentaire de formation

dans une école normale supérieure, il doit demander au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du second degré, des personnels d'éducation et d'orientation et des personnels non affectés en académie) que sa nomination dans le corps des professeurs agrégés ou des professeurs certifiés soit prononcée ;

b) si le candidat est placé en congé sans traitement, il devra préciser la date à laquelle sa réintégration doit prendre effet (date de fin de contrat ou 1er septembre) et demander celle-ci au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1). Il doit s'assurer que sa titularisation a été prononcée ;

c) si le candidat retenu est en position de détachement pour exercer hors de l'éducation nationale ou pour exercer des fonctions d'ATER, il doit demander au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1) sa réintégration en position d'activité ;

d) si le candidat est en disponibilité, congé parental, congé de formation, congé de mobilité ou au service national, il doit demander au ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (direction des personnels enseignants, sous-direction des personnels enseignants du supérieur, bureau DPE D1) sa réintégration en position d'activité ;

V - Transmission des propositions d'affectation

V.1 Composition du dossier d'affectation d'un enseignant

Le dossier est constitué dans une chemise portant les indications suivantes : nom de l'établissement ; numéro de l'emploi ; discipline ou domaine spécifique de compétence ; nom et

prénom du professeur classé au premier rang ; il comprend les documents énumérés ci-dessous :

- a) déclaration de candidature (annexe 1) ;
- b) classement de l'établissement (annexe 2) ;
- c) acceptation du candidat (annexe 4) ;
- d) copie de toutes les pièces exigées du candidat au chapitre II a, b, c, d, e, f, ainsi que, le cas échéant, de celles qui sont relatives à sa situation décrite aux paragraphes a, b, c, d, e, du chapitre IV ci-dessus ;
- e) un extrait du procès verbal de la commission ad hoc ;
- f) le dossier du candidat retenu devra en outre comporter la pièce justifiant le départ définitif du précédent titulaire (en l'absence de cette pièce, il ne sera pas donné suite à la proposition de l'établissement) ;
- g) la liste nominative des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement d'exercice, à l'exclusion des candidats classés ;
- h) le récapitulatif (annexe 5).

J'appelle votre attention sur la nécessité de joindre au dossier le dernier arrêté de classement de l'enseignant proposé. Cette pièce est indispensable pour prendre en charge l'intéressé dans l'application informatique de gestion des personnels enseignants du supérieur et lui assure un déroulement normal de carrière pendant toute la durée de son affectation dans votre établissement.

V.2 Transmission des dossiers

L'établissement dresse une seule liste récapitulative par ordre de numéro de tous les emplois publiés pourvus ou non dans l'établissement. Elle mentionnera en regard de chaque emploi :

- a) le nom du professeur classé au premier rang pour les emplois pourvus ;
- b) la mention "état néant" pour les emplois sur lesquels aucun candidat n'est proposé ;
- c) la mention "non vacant" pour les emplois publiés "S" (susceptible d'être vacant) et qui ne seront pas vacants à la rentrée 2003.

Cette liste, accompagnée d'un exemplaire des procès-verbaux des commissions de choix et des dossiers mentionnés au V.1 ci-dessus sera

adressée au ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche (direction des personnels enseignants, bureau DPE D1, 61-65 rue Dutot, 75732 Paris cedex 15).

La transmission de cette liste récapitulative et des dossiers au ministre doit être effectuée dès que la procédure de choix est achevée et **au plus tard le 8 février 2003**.

Les dossiers hors délais ou incomplets, compte tenu des contraintes propres à la gestion des personnels du second degré, seront retournés à l'établissement et les propositions de recrutement considérées demeureront sans effet pour le 1er septembre 2003.

V.3 Traitement des dossiers

Le bureau DPE D1 met en œuvre l'acte juridique d'affectation dès réception des dossiers complets lorsque le candidat retenu est en activité en 2002-2003 dans le second degré.

Dans le cas du report de stage, l'arrêté d'affectation ne peut être pris tant que l'arrêté de nomination n'a pas été notifié. Le délai supplémentaire induit par cette procédure ne pénalisera ni les établissements ni les intéressés, un avis d'affectation pris par le bureau DPE D1 étant alors adressé à l'établissement avant l'intervention de l'arrêté ministériel.

Les recteurs des académies veilleront à faire la mise à jour des bases de données académiques EPP des enseignants affectés dans leur académie. Il est rappelé à cet égard que les personnels du second degré affectés dans l'enseignement supérieur doivent tous figurer dans les bases académiques sous le code position C117 prévu pour cette situation.

VI - Cas particulier des désistements intervenant après la transmission du dossier de l'établissement à l'administration centrale

Dans ce cas, l'établissement constitue d'urgence un dossier pour le premier candidat classé acceptant le poste. Ce dossier particulier devra comporter :

a) la lettre de désistement du candidat initialement retenu ;

b) les pièces relatives au candidat à affecter en remplacement, décrites au V.1 ci-dessus.

Ces documents seront insérés dans une chemise comportant les indications suivantes :

a) nom de l'établissement

b) numéro de l'emploi et discipline

c) désistement de M _____, recrutement de M _____.

Une telle procédure doit être exceptionnelle si l'information est faite dans les conditions de forme et de délai prescrites dans la présente note de service.

VII - Affectation sur emplois devenus vacants

Au terme de l'année universitaire 2001-2002, des établissements peuvent disposer d'emplois d'enseignants du second degré devenus vacants de manière imprévue : c'est le cas en particulier des postes libérés par des enseignants mutés ou recrutés en qualité de maître de conférences. Ces emplois n'ont pas fait l'objet de la publication annexée à la présente note de service. Dans cette hypothèse, il peut être envisagé, si l'intérêt du service l'exige, de procéder à l'affectation d'un enseignant du second degré.

Le dossier de candidature comporte :

a) la preuve de la vacance de l'emploi et son motif ;

b) une demande d'affectation remplie par l'enseignant (annexe 1) ;

c) une demande d'affectation remplie par l'établissement (annexe 2) qui fera apparaître succinctement les raisons qui conduisent au recours à cette procédure ;

d) un arrêté justifiant le corps, le grade et l'affectation de l'enseignant durant l'année 2002-2003 ;

e) l'avis du recteur de l'académie d'exercice de l'enseignant qui devra comporter un accord explicite au départ de l'enseignant vers l'enseignement supérieur.

L'avis du recteur d'académie est déterminant dans l'acceptation du dossier d'affectation dans la mesure où cette procédure exceptionnelle se déroule hors du calendrier fixé par la présente

note de service. En tout état de cause, après la rentrée scolaire, l'affectation d'un enseignant du second degré ne sera prononcée que si la demande de l'établissement est particulièrement motivée et si les nécessités du service dans le second degré le permettent.

La décision d'affectation sera prononcée par l'administration centrale, bureau DPE D1, qui prendra l'arrêté. Lorsque l'enseignant pressenti est déjà en fonctions dans l'académie, le recteur, s'il est favorable à cette affectation, pourra prendre un avis d'affectation dans l'établissement d'enseignement supérieur précisant les références du poste sur lequel l'enseignant sera installé, ceci afin d'accélérer la prise en charge administrative et financière de cet enseignant.

J'insiste sur la nécessité d'une gestion prévisionnelle des personnels du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur, notamment pour ce qui concerne les départs à la retraite ou en congé de fin d'activité. En principe, aucune décision d'affectation ne pourra être prononcée dans ces cas. Aussi, les postes devenus vacants à la suite d'un départ en retraite ou en congé de fin d'activité ne pourront être pourvus par la procédure décrite dans ce chapitre.

Le recours à ces affectations doit rester limité en nombre dès lors que vous aurez mis en œuvre une gestion prévisionnelle des postes adaptée. Je souligne que le nombre d'affectations proposées dans ce cadre a été pour l'année 2002-2003 trop élevé, ce qui laisse penser que la gestion prévisionnelle des postes n'a pas été conduite de façon satisfaisante. En tout état de cause, toute proposition qui interviendra après le 30 septembre 2003 ne sera pas acceptée.

Les établissements doivent veiller à ce que les emplois pourvus selon la procédure prévue par le présent chapitre figurent dans la liste des emplois dont ils demanderont la publication pour 2004.

VIII - Service partagé

Ainsi que cela a été rappelé dans la circulaire DES-DPE n° 103878 du 20 juin 2001, relative à la campagne 2002 des emplois de personnels enseignants-chercheurs et enseignants, vous avez la possibilité de recruter des enseignants du second degré en service partagé, selon les modalités définies par la circulaire DPE A1-A2 du 12 juillet 1999.

Pour bénéficier d'un service partagé, les enseignants doivent être titulaires d'un corps du second degré et exercer leurs fonctions dans un établissement du second degré de l'académie dans laquelle est implanté l'établissement d'enseignement supérieur considéré. Ils restent administrativement rattachés à leur établissement du second degré et sont affectés, par une décision du recteur, à mi-temps, sur un emploi de l'établissement de l'enseignement supérieur. Il sera utile de se référer aux notes de service n° 2002-049 du 6 mars 2002 et 2002-064 du 20 mars 2002

Les décisions d'affectation une fois prises par les recteurs, les chefs d'établissement d'enseignement supérieur adresseront au bureau DPE D1 un état où apparaîtra :

- a) les noms, prénom, NUMEN du professeur retenu ;
- b) la discipline, le grade et le classement de l'enseignant ;
- c) les références de l'emploi utilisé.

Le respect des impératifs de calendrier conditionne la bonne réalisation des opérations d'affectation et je remercie par avance les professeurs comme les établissements de leur compréhension et de leur concours.

Pour le ministre de la jeunesse,
de l'éducation nationale et de la recherche
et par délégation,

Le directeur des personnels enseignants
Pierre-Yves DUWOYE

Annexe 3

Le président (ou le directeur)

à

M

OBJET : Résultat des commissions de choix des personnels de second degré candidats à une affectation dans l'enseignement supérieur.

Vous avez déposé un dossier de candidature en vue d'être affecté dans l'enseignement supérieur sur l'emploi n° : |_|_|_|_|_| à pourvoir au |_|_|_|_|_| 2|_0|_0|_3| (date de la vacance) dans notre établissement.

Les instances de l'établissement, après examen de l'ensemble des dossiers ont :

- retenu votre candidature en première position :
Vous disposez de 8 jours au plus pour retourner la lettre ci-jointe d'acceptation et d'engagement à rejoindre ce poste. Si vous ne répondez pas dans ce délai, vous serez considéré comme renonçant à cette affectation. Toute renonciation est définitive.
- retenu votre candidature en 2ème - 3ème position - ème position :
une défection du candidat classé avant vous peut nous amener à vous contacter ultérieurement.
- considéré que votre candidature ne pouvait être retenue.

le

Le président (ou le directeur)

Annexe 4

M

à

Monsieur le président de
(ou le directeur de)

Service du personnel enseignant

OBJET : Affectation dans l'enseignement supérieur

Monsieur le président,

Suite à ma candidature, vous m'informez que les instances de l'établissement ont proposé mon affectation sur l'emploi n° [][][][][] .

Je déclare accepter cette affectation et m'engage à rejoindre ce poste au [][][][][] 2 | 0 | 0 | 3 |
(date de la vacance de l'emploi).

Fait à

date et signature

Annexe 5

Pièces à joindre à **chaque dossier** de proposition d'affectation

- la proposition de l'établissement (annexe 2)
- la fiche de candidature (annexe 1)
- les arrêtés justifiant le corps, le grade et l'affectation du candidat proposé
- l'acceptation du candidat proposé (annexe 4)
- le curriculum vitae détaillé
- l'extrait du procès-verbal de la commission de choix
- la lettre de motivation
- le justificatif de la vacance du poste
- la liste des enseignants ayant déposé un dossier de candidature, indiquant leur corps et leur établissement

En cas d'absence de l'une de ces pièces, le dossier sera rejeté.

Annexe 6

LISTE DES EMPLOIS DU STATUT SECOND DEGRÉ VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

S = Emploi susceptible d'être vacant

TOUTES DISCIPLINES

IUFM Corse, nouvelles technologies de l'information et de la communication, multimédia, 0035

U. Grenoble I (IUT A), l'Isle d'Abeau, nouvelles technologies de l'information et de la communication, réseaux, internet, 1418

U. de Limoges, formation continue, technologies de l'information et de la communication, 0867

U. Lyon II, campus numérique, français langue étrangère, 0745

U. de Saint-Étienne, animation filière sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0714

U. Montpellier I, coordination et ingénierie de formation-alternance, formation à distance, pédagogie interactive, évaluation pédagogique, 1037

U. Montpellier III, formation continue, multimédia, nouvelles technologies, 0449

U. Nancy I (IUT Saint-Dié), enseignement des technologies de l'information et communication (anglais, allemand, relations internationales), 1420

U. de Nice, service culturel, 1266 S

IUFM Orléans-Tours, observatoire, 0117

CNAM Paris, relations internationales, 0486

EPHE Paris, interface IUFM et institut européen en sciences des religions, 0265

EPHE Paris, religions de l'Asie, 0266

INRP, Lyon, 2261

U. Paris III, expression et dynamique de groupe appliquées à la médiation culturelle, 0612

U. Paris IV, 0833

U. Paris VI, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement, 3324
ENSAI Strasbourg, enseignement du projet architectural, recherche en pédagogie de l'architecture, 0021 S

IUFM Strasbourg, Colmar, enseignement religieux catholique, 0076

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Digne-les-Bains, 1522

U. Besançon (IUT Belfort), 0601 S

U. de Marne-la-Vallée, sociologie, 0093

U. Paris XIII, sciences sociales, économie et sociologie de la culture, 1067

ENS Cachan, agrégé préparateur, 0226

U. Montpellier III, sciences sociales, 0416

U. Nancy II, méthodes quantitatives de gestion, 0117 S

U. Paris V, statistiques, économie, 2031

U. de Brest, 0702

U. de Bretagne Sud, Vannes, coordination et ingénierie de formation, 0240

U. de Bretagne Sud, 0334 S

U. Rouen (IUT Évreux), formation continue, administration, 1246

INFORMATIQUE ET GESTION

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Digne-les-Bains, informatique de gestion, gestion financière, technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (PME-PMI), 1513

U. Clermont-Ferrand II, informatique, 1201 S

U. de Marne-la-Vallée, enseignement de l'outil informatique, bureautique, multimédia, programmation, 0044

U. Paris VIII (IUT Tremblay), bureautique, comptabilité, gestion, 1011

ISMCM Saint-Ouen, informatique industrielle, responsable réseau, 0013

U. Valenciennes (IUT Valencien.), Cambrai, informatique de gestion, 0624

U. Nancy II (IUT Charlemagne), 0803

U. Nantes (IUT La Roche-sur-Yon), 1992

U. Toulon (IUT Toulon), 0231

U. Paris V (IUT Av. Versailles), 2035

U. de Poitiers, théorie et applications informatiques à l'économie et à la finance, 0525 S

U. Reims (IUT Reims), Charleville-Mézières, 1311

U. de Bretagne Sud (IUT Vannes), informatique, architecture des systèmes réseaux, 0284

U. de La Réunion, Saint-Denis, 0332

ÉCONOMIE ET GESTION

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Digne-les-Bains, 1521

U. Amiens (IUT Beauvais), Beauvais, mercatique, 1038

U. Amiens (IUT Amiens), marketing orienté agro-alimentaire, 1189

U. Antilles-Guyane (IUT Kourou), Guadeloupe, 0345

U. Besançon (IUT Belfort), 1298 S

U. Besançon (IUT Besançon), Vesoul, comptabilité, gestion des ressources humaines et transports, 1174 S

U. Bordeaux III (IUT B), publicité, 0326 S

U. Bordeaux III (IUT B), 0670

U. Caen (IUT Caen), Caen, distribution, marketing du point de vente, 0996

U. Clermont II (IUT Montluçon), 0886

U. Clermont II (IUT Montluçon), 0888

U. de Corte, patrimoine, cinéma, interculturel, méditerranée, 0212

U. Paris XII (IUT Seine-et-Marne), Sénart, option B, 1268

U. Paris XII (IUT Seine-et-Marne), Fontainebleau, option A, 1280

U. de Marne-la-Vallée, comptabilité, 0092

U. Paris VIII (IUT Tremblay), ingénierie, transports, 0947

U. Paris XII (IUT Créteil), option C, vente et communication, 1045 S

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), économie d'entreprises, 0300 S

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), comptabilité approfondie et comptabilité des sociétés, 0301 S

ENS Cachan, 0067

ENS Cachan, Ker Lann, antenne de Bretagne, 0238

IUFM Créteil, 0371

IUFM Dijon, formation initiale et continue des

enseignants du premier et du second degrés, 0086 S

U. Dijon (IUT Dijon), économie, organisation, gestion dans le cadre du diplôme universitaire de technologie informatique, 0621 S

U. Dijon (IUT Dijon), économie, gestion, droit, marketing appliqués aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, 0649 S

U. Dijon (IUT Dijon), 1063

U. Dijon (IUT Dijon), économie gestion profil informatique, 1207

U. de Chambéry, Annecy, économie d'entreprise, gestion, théorie des organisations, informatique de gestion, 0473

U. Chambéry (IUT Annecy), techniques de ventes, marketing téléphonique, 0099

U. Grenoble I, École polytechnique universitaire, gestion, 1386 S

U. Grenoble II (IUT B), 0350

U. Grenoble II (IUT B), 0390 S

U. Grenoble II (IUT B), 0403

U. Grenoble II (IUT B), Vienne, 0609

U. Grenoble II (IUT B), 0768

U Littoral (IUT St-Omer-Dunker.), communication commerciale et gestion financière, encadrement de projets tutorés, relation avec les entreprises, 0557

U. Lille I (IUT A), gestion appliquée à l'informatique, droit des entreprises et des technologies de l'information et de la communication, 0999

U. Lille II (IUT C), 0913

U. Lille III, Roubaix, économie, 0552

U. Lille III, 0601

U. Lille III, 0757

U. Lille III (IUT B), techniques quantitatives de gestion, 0736

U. d'Artois, Arras, mathématiques appliquées à l'économie et à la gestion de l'entreprise, comptabilité de gestion, 0058

U. d'Artois, Douai, droit et multimédias, 0311 S

U. Valenciennes (IUT Valencien.), Cambrai, 0620

U. Limoges (IUT Limoges), Brive, comptabilité générale et analytique, contrôle de gestion,

- analyse financière, 0872
 U. Lyon I (IUT A), 1356
 U. Lyon III (IUT Lyon III), comptabilité, 0599
 ENI de Saint-Étienne, 0052
 U. de Saint-Étienne, gestion, 0678
 U. Montpellier I, 0922
 U. Montp. II (IUT Montpellier), Béziers, 0874
 U. de Perpignan, 0310
 U. Metz (IUT Metz), Sarreguemines, 0661
 U. Metz (IUT Metz), informatique, 0733
 U. Metz (IUT Metz), Thionville, 0748
 U. Metz (IUT Metz), Forbach, informatique, 0752
 U. Metz (IUT Metz), Thionville, 0754
 U. Nancy I, 1098
 U. Nancy II, sciences et techniques économiques (langues étrangères appliquées), 0582
 U. Nancy II (IUT Charlemagne), 0404
 U. du Mans, 1er octobre 2003, 0341
 U. du Mans (IUT du Mans), gestion comptable et fiscale, contrôle de gestion, 0378
 EPU Nantes, 1857
 U. Nice (IUT Nice), 0621 S
 U. Orléans (IUT Châteauroux), Issoudun, 0621
 U. Orléans (IUT Orléans), 0885
 U. Tours (IUT Tours), droit et fonctionnement opérationnel de l'entreprise, 0570
 CNAM Paris, comptabilité financière et audit, 0448
 CNAM Paris, comptabilité financière, enseignement à distance, 0520
 ENSAM, Lille, 0383
 U. Paris V (IUT Av. Versailles), sciences et techniques économiques option commerce, 1400 S
 U. Paris V (IUT Av. Versailles), 1912
 U. de Reims, 0949
 U. Reims (IUT Reims), 0961 S
 U. Reims (IUT Reims), Charleville-Mézières, informatique multimédia, 1317
 U. Reims (IUT Reims), Charleville-Mézières, mercatique, 1318
 U. Reims (IUT Troyes), informatique, 0622 S
 U. Rennes I (ENSSAT Lannion), 1226
 U. Brest (IUT Quimper), économie d'entreprise, stratégie, mercatique, gestion, 0390 S
 U. Brest (IUT Quimper), Quimper, méthodes d'aide à la décision, gestion, 0484 S
 U. Brest (IUT Quimper), informatique de gestion, gestion, 0533
 U. de Bretagne Sud, Lorient, 0296
 U. de Bretagne Sud (IUT Vannes), gestion, comptabilité générale, 0381
 U. Le Havre (IUT Le Havre), droit, 0073
 U. de Rouen, Mont-Saint-Aignan, conseiller en formation continue, 1292
 U. Rouen (IUT Évreux), logistique, 1401
 U. Mulhouse (IUT de Colmar), 0147 S
 U. Mulhouse (IUT de Colmar), 0518
 U. Strasbourg I (IUT), droit civil et commercial, 1248
 U. Toulouse I (IUT Rodez), 0260 S
 U. Toulouse III (IUT A), option C (communication), 1477 S
 U. Toulouse III (IUT A), Castres, logistique, gestion des entreprises, 2204
 U. Paris X, 0818
 U. Paris X, 1131
 U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P), 0114
 U. Paris XI (IUT Sceaux), 2152
 U. d'Évry-Val d'Essonne, 0404
LETTRES CLASSIQUES - GRAMMAIRE
 U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, latin pour non spécialistes, 1270
 U. des Antilles-Guyane, Martinique, français langue étrangère, 0294
 U. des Antilles-Guyane, Martinique, lettres classiques, 0297
 U. des Antilles-Guyane, Guyane, 0299
 IUFM Aquitaine, Pau, 0039 S
 U Littoral (IUT Calais-Boulogne), lettres classiques, 0371
 U. Montpellier III, linguistique française, 0419
 U. d'Orléans, lettres classiques, 0606
 ENS Paris, agrégé préparateur, langues anciennes, 0106
 ENS Paris, agrégé préparateur, langues anciennes, 0175 S
 Institut de France, Académie française, grammaire, 0001
 U. Paris IV, latin, 0750
 U. de Poitiers, lettres classiques, nouvelles

technologies de l'information et de la communication, pratique avancée des logiciels adaptés à la formation en lettres, recherche documentaire édition multilingue, 1166

U. Strasbourg II, lettres classiques, 0344

**LETTRES CLASSIQUES - GRAMMAIRE
OU HISTOIRE - GÉOGRAPHIE**

IUFM Aix-Marseille, formation des professeurs de lycées professionnels, 0129

LETTRES MODERNES

IUFM du Pacifique, Wallis, 1er février 2004, formation des instituteurs à compétence territoriale, 0011 S

U. Aix-Marseille III, français langue étrangère, 0438 S

U. Aix-Marseille III, français langue étrangère, 0688

IUFM Aix-Marseille, formation des enseignants du premier et du second degrés, 0009

IUFM Aix-Marseille, formation générale et commune, 0021

U. Amiens (IUT Beauvais), Creil, techniques d'expression, 0838

IUFM Amiens, Beauvais, préparation au concours et formation des professeurs des écoles, 0034

U. d'Amiens, lettres modernes pour enseignement en français langue étrangère, 0711

IUFM Besançon, Vesoul, formation des enseignants du premier degré, 0043

U. de Besançon, lettres modernes, français langue étrangère et multimédia, 0581

U. de Besançon, lettres modernes, français langue étrangère et multimédia, 0904 S

U. de Besançon, 1418

IUFM Aquitaine, Périgueux, 0040

IUFM Aquitaine, Pau, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0069

U. Bordeaux I (IUT A), 0765 S

U. Bordeaux III, 0483

U. Bordeaux IV, Pessac, français langue étrangère, 0202

IUFM Caen, Alençon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0026

U. de Caen, français langue étrangère, 0790

U. de Caen, français langue étrangère, expérience pays scandinaves, 0990 S

U. Caen (IUT Cherbourg), Saint-Lô, communication, 1438

U. Caen (IUT Cherbourg), 1er octobre 2003, Saint-Lô, 1439 S

IUFM Clermont-Ferrand, Le Puy-en-Velay, formation initiale, professionnelle et continue des enseignants du premier degré, 0021

U. Clermont-Ferrand I, français langue étrangère, 1177

U. Clermont I (IUT Aubièrre), Aurillac, communication, expression écrite et orale, 1174

U. Clermont-Ferrand II, 0882

IUFM Corse, 0011

IUFM Corse, 0029 S

U. Paris VIII, méthodologie disciplinaire, rhétorique et fondements des sciences humaines, 0782

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), techniques d'expression, 0870 S

U. Paris XIII (IUT Villetaneuse), techniques d'expression, 1089

IUFM Créteil, 0053

IUFM Créteil, 0065

IUFM Créteil, 0073

IUFM Créteil, 0074

IUFM Créteil, 0082

IUFM Créteil, 0083

IUFM Créteil, 0084

IUFM Dijon, organisation et mise en œuvre d'actions de formation dans le domaine des arts et de la culture, 0035

U. de Dijon, didactique du français langue étrangère, linguistique française, télé-enseignement et apprentissages multimédias, 0898

U. Grenoble II (IUT Valence), français, expression, communication, 0698

U. Grenoble III, 0206

IUFM Lille, Arras, professeur des écoles, professeur des lycées et collèges, responsable de l'unité de formation transversale, 0033

IUFM Lille, formation des professeurs des écoles et des professeurs de lycée professionnel, 0108 S

- IUFM Lille, Arras, 0145
 IUFM Lille, Gravelines, 0178
 IUFM Lille, Valenciennes et Douai, 0203
 IUFM Lille, Outreau, 0242
 IUFM Lille, Douai, 0253 S
 U. Lille I, centre université-économie d'éducation permanente, français, langue étrangère, 1554
 U. Lille II (IUT C), 0858
 U. Lille III, didactique français, langue étrangère, 0612
 U. d'Artois, Arras, lettres modernes multimédias, 0069 S
 U. d'Artois (IUT Lens), techniques d'expression, 0496
 U. Valenciennes (IUT Valencien.), Cambrai, communication, relations entreprises, 0623
 U. Limoges (IUT Limoges), expression et communication, audiovisuel et nouvelles technologies, 0666 S
 ENS lettres et sciences humaines, littérature française du XIXe siècle, préparation à l'agrégation, 0071
 U. Montpellier II (IUT Montpellier), 0611
 U. Montpellier III, expression communication langue étrangère appliquée, 0455
 U. Montpellier III, linguistique, 0456
 U. Montpellier III, français langue étrangère, 0458 S
 U. de Perpignan, techniques d'expression, 0311 S
 U. Perpignan (IUT Perpignan), 0218 S
 U. Metz (IUT Metz), Thionville, communication, 0756
 IUFM Nancy-Metz, Nancy-Maxéville, 0038 S
 U. Nancy I (IUT Longwy), 0772 S
 U. Nancy II, 0639
 IUFM Nantes, Laval, formation des enseignants du premier et du second degrés, 0147
 U. Nantes (IUT de Saint-Nazaire), expression et communication commerciale, 0803 S
 U. d'Angers, techniques d'expression écrites et orales, 1130
 U. Angers (IUT Angers), techniques d'expression et de communication écrites et orales, 0583
 U. de Nice, techniques d'expression, 0437
 U. Toulon (IUT Toulon), enseignement des techniques d'expression, 0442
 IUFM Orléans-Tours, Blois, 0137
 Institut de France, Académie française, 0010
 Institut de France, Académie française, 0016
 IUFM Paris, formation initiale et continue des enseignants, 0020
 INRP, Lyon, 2259
 U. Paris IV (CELSA), sciences de l'information et de la communication, 0671
 U. Paris V (IUT Av. Versailles), communication scientifique, 1378
 U. Paris VI, français pour des formations professionnelles, 3323
 U. Paris VII, 2083
 IUFM Poitiers, Poitiers, directeur adjoint chargé de la formation continue des personnels enseignants, 0016
 U. de Poitiers, études et animation théâtrales, analyse du texte de théâtre et pratique du jeu de l'acteur, 1532
 U. La Rochelle (IUT La Rochelle), techniques d'expression, 0077
 U. La Rochelle (IUT La Rochelle), expression et communication, 0125
 U. Poitiers (IUT Poitiers), expression, 0715
 U. Poitiers (IUT Poitiers), Niort, expression, 1542 S
 IUFM Reims, Châlons-en-Champagne, 0053
 IUFM Reims, Châlons-en-Champagne, 0054 S
 U. Reims (IUT Reims), 0538
 U. Rennes II, français langue étrangère, 0501
 U. Brest (IUT Brest), français, 0335 S
 IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0019 S
 U. de La Réunion, Saint-Denis, études malgaches, 0190
 U. Le Havre (IUT Le Havre), techniques d'expression et de communication, 0306
 U. Rouen (IUT Rouen), Elbeuf, 1397
 IUFM Strasbourg, 0010 S
 IUFM Strasbourg, 0014 S
 U. Strasbourg III (IUT Illkirch), 0218 S
 U. Toulouse I, 0550
 U. Toulouse II, français langue étrangère et littérature française en français langue étrangère, 0447 S

U. Toulouse III (IUT A), 1121 S
U. Toulouse III (IUT Tarbes), techniques
d'expression, 1478
U. Paris X (IUT Ville d'Avray), 0758 S
U. Paris XI (IUT Orsay), communication,
expression, nouvelles technologies, 1564 S
U. Paris XI (IUT Sceaux), 0905 S
IUFM Versailles, formation initiale et continue
des enseignants, 0035
IUFM Versailles, formation initiale et continue
des enseignants, 0036
IUFM Versailles, formation initiale et continue
des enseignants, 0085
IUFM Versailles, formation initiale et continue
des enseignants, 0146
IUFM Versailles, formation initiale et continue
des enseignants, 0284
U. Vers.St-Quent. (IUT Velizy), 0222

**LETTRES MODERNES OU LETTRES
CLASSIQUES - GRAMMAIRE**

IUFM Nice, 0021 S
IUFM Nice, 0022 S
IUFM Nice, 0034 S

ANGLAIS

U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2003, 0051
U. Polynésie française, 0054 S
U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2004,
anglais, français langue étrangère, 0060
U. Polynésie française, 0060
U. Aix-Marseille III, 0668
U. Aix-Marseille III, Aix-en-Provence et
Marseille, anglais juridique, nouvelles techno-
logies de l'information et de la communication,
0687 S
U. Aix-Marseille III, 0810
U. Aix-Mars. III (IUT Marseille), 0211
U. Aix-Marseille I, enseignement en forma-
tions scientifiques ; apprentissage multimédia,
1014 S
U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et
Marseille, 1179
U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Arles, 1519
U. Aix-Marseille II (IUT Aix), anglais techni-
que, 1244 S
U. Aix-Marseille II (IUT Aix), anglais techni-
que, expression communication, 1752

U. d'Amiens, anglais pour non spécialistes,
0472
U. d'Amiens, anglais pour non spécialistes,
0554
U. d'Amiens, anglais pour non spécialistes,
0749
U. d'Amiens, Beauvais, langue étrangère
appliquée : civilisation américaine, 0750
U. d'Amiens, anglais pour non spécialistes,
0942
U. d'Amiens, anglais pour non spécialistes,
0973
U. de Technologie de Compiègne, 0228
IUFM Martinique, 0532
U. des Antilles-Guyane, Martinique, 0280
U. des Antilles-Guyane, Martinique, anglais
juridique, 0326
IUFM Besançon, Belfort et Vesoul, formation
des enseignants du premier et du second degrés,
0009
U. de Besançon, enseignement de l'anglais
pour spécialistes des lettres et sciences
humaines, 1442
U. Besançon (IUT Belfort), 1280 S
U. Bordeaux IV (IUT Bordeaux IV), Bruges,
participation au télé-enseignement, aux diffé-
rents réseaux universitaires et approfondisse-
ment outils professionnels, logistique interna-
tionale, 0342
U. Bordeaux I, 1er octobre 2003, anglais scien-
tifique, technologies de l'information et de la
communication pour l'éducation, 0698 S
U. Bordeaux I (IUT A), 0599
U. Bordeaux II, anglais pour spécialistes
d'autres disciplines, 0862
U. Bordeaux III, 0190
U. Bordeaux III (IUT B), nouvelles techno-
logies, 0672
U. Bordeaux IV, Pessac, 0279
U. Caen (IUT Caen), 1er octobre 2003, Lisieux,
1051 S
U. Caen (IUT Caen), Ifs, 1478
U. Clermont-Ferrand I, 1036 S
U. Clermont I (IUT Aubière), Le Puy-en-
Velay, deux langues appréciées dont l'anglais,
1274

- U. Clermont I (IUT Aubière), Le Puy-en-Velay, 1283
 U. Clermont-Ferrand II, 0960
 U. Clermont-Ferrand II, 0963
 U. Clermont-Ferrand II, 1309
 U. Clermont-Ferrand II, 1312
 U. Paris XII, 0275
 U. Paris XIII, anglais juridique, économique et commercial, 0962 S
 U. Paris XIII (IUT St-Denis), 0761
 IUFM Créteil, 0097
 IUFM Créteil, 0260
 IUFM Créteil, 0326
 IUFM Dijon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0041
 U. de Dijon, anglais scientifique, 0707
 U. Dijon (IUT Le Creusot), 0734
 U. de Chambéry, anglais pour non spécialistes scientifiques, 0600
 U. Grenoble I, anglais scientifique et technique, 1200
 U. Grenoble I, École polytechnique universitaire, 1217
 U. Grenoble I (IUT A), 0843 S
 U. Grenoble II, 0592 S
 U. Grenoble II, Valence, 0767
 U. Grenoble III, 0242
 IUFM Lille, Arras, 0052
 U. Lille I, Centre université-économie d'éducation permanente, 1088
 U. Lille II, 0898 S
 U. Lille II (IUT C), 0943
 U. d'Artois, Arras, 0378
 U. d'Artois (IUT Lens), 0495
 U. du Littoral, formation continue, 0214 S
 U. du Littoral, anglais, administration appliquée, 0285
 U. de Valenciennes, anglais général, anglais scientifique, 0277
 U. de Valenciennes, langue, littérature et civilisation anglo-saxonnes, 0297
 U. de Valenciennes, relations internationales, 0520
 U. Valenciennes (IUT Valencienn.), Cambrai, anglais de l'économie et de l'entreprise, relations internationales, 0619
 INSA de Lyon, 0510
 U. Lyon II, anglais pour lettres modernes, 0688
 U. Lyon II, 0854
 U. Lyon III, 0443
 U. Saint-Étienne (IUT Roanne), 0464
 U. Montpellier II, 1028 S
 U. Perpignan (IUT Perpignan), anglais industriel, 0220
 U. de Metz, 0446
 U. Metz (IUT Metz), 0341 S
 U. Metz (IUT Metz), Thionville, 0747
 U. Metz (IUT Metz), Forbach, 0757
 U. Nancy II, anglais pour non spécialistes orienté vers l'anglais des affaires, 0549
 U. de Nantes, 1426
 U. de Nantes, 1496
 U. Nantes (IUT Nantes), anglais technique, multimédia, 1029 S
 U. d'Angers, 0295
 U. d'Angers, 0556 S
 U. Angers (IUT Angers), 0094 S
 U. de Nice, anglais pour non spécialistes secteur médecine, 1324
 U. de Nice, anglais pour non spécialistes, 1422
 U. Nice (IUT Nice), 0634 S
 U. de Toulon, anglais scientifique et technique, 0314
 U. Toulon (IUT Toulon), 0067
 ENSI de Bourges, 0005
 U. de Tours, 0573 S
 U. Tours (IUT Tours), anglais des affaires, 0498
 U. Tours (EIVL Blois), 1329
 INALCO Paris, ingénierie multilingue, 0643 S
 ENSAM, Paris, langue et culture anglaises et américaines, 0059
 ENSAM, Angers, 0317
 U. Paris I, langue anglaise appliquée aux sciences humaines, 1012
 U. Paris IV, formation continue, 0223
 U. Paris IV, formation continue, 0939
 U. Paris V, anglais appliqué à la linguistique, 1876
 U. Paris VI, anglais scientifique et technique, 3321

- U. Paris VI, anglais scientifique et technique, 3326
U. Paris VII, 1970
U. Paris VII, 2103
IUFM Poitiers, Niort, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0060
U. de Poitiers, Royan, formation continue, multimédia, 0783
U. de Poitiers, anglais économique et financier, 1212
U. de Poitiers, Angoulême, 1490
U. de Poitiers, Niort, 1496
U. de Poitiers, formation continue et formation de formateurs, 1536
U. La Rochelle (IUT La Rochelle), anglais commercial, 0134 S
U. Poitiers (IUT Poitiers), 0708
U. de Reims, 0884
U. de Reims, Reims et Troyes, 1019
U. de Reims, 1020
U. de Reims, 1109
U. Reims (IUT Reims), anglais commercial, 0962
INSA de Rennes, 0079
U. Rennes I, langue pour spécialistes d'autres disciplines, 1094
U. Rennes I, langue pour spécialistes d'autres disciplines, 1278
U. Rennes I, langue pour spécialistes d'autres disciplines, 1359
U. Rennes I (IUT Rennes), anglais des affaires, 1065 S
U. Rennes II, 0591
U. de Brest, 0963
U. de Bretagne Sud, Vannes, 0251
IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0029 S
IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0030
U. du Havre, 0326 S
U. Rouen (IUT Évreux), communication, formation générale, 1400
U. Strasbourg I (IUT), 1084 S
U. Strasbourg I (IUT), Haguenau, 1447
U. Strasbourg II, langue étrangère appliquée langue anglaise, 0435
U. Toulouse I (IUT Rodez), 0543
U. Toulouse II, 0404
U. Toulouse II, 0557
U. Toulouse II (IUT Figeac), 0950
U. Toulouse III, 1986 S
U. Toulouse III (IUT A), Castres, 2035
U. Toulouse III (IUT Tarbes), 2162
U. Paris X, 1083
U. Paris X, anglais juridique, anglais économique, 1230
U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P), Sarcelles, 0495
U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P), Neuville, 0498
U. Paris X (IUT Ville d'Avray), 0696 S
U. Paris XI, anglais pour non spécialistes, 1479
U. Versailles St-Quentin-en-Yveline, anglais de spécialité, 0059
U. Vers.St-Quentin (IUT Velizy), 0164
U. de Cergy-Pontoise, 0059
U. de Cergy-Pontoise, 0119
U. de Cergy-Pontoise, 0388
U. de Cergy-Pontoise, 0489
U. Évry (IUT Évry), Athis-Mons, 0143
- ALLEMAND**
- U. Aix-Marseille I, Aix-en Provence et Marseille, 0616
U. du Littoral, allemand, langue étrangère appliquée, 0045
U. Lyon II, allemand didactique, nouvelles technologies éducatives, 0838
U. Lyon III, langue, littérature et civilisation étrangères, langue étrangère appliquée, 0182
U. Saint-Étienne (IUT Roanne), 0595 S
EHESS Paris, 0296
U. de Bretagne Sud, Lorient, 0222
U. de Mulhouse, 0335 S
IUFM Strasbourg, Colmar, 0059 S
U. Toulouse II, Pôle universitaire européen, 0798
U. Paris XI (IUT Sceaux), 1648
- RUSSE**
- U. Toulouse II, 0501

ESPAGNOL

U. Aix-Marseille II (IUT Aix), conversation et langue des affaires, 1630

U. de Technologie de Compiègne, 0170

IEP de Bordeaux, 0046

IUFM Corse, 0006

U. de Marne-la-Vallée, 0043

U. Paris XII, civilisation, histoire politique et sociale, 0966

U. Grenoble II (IUT B), 0466 S

U. Lille III, 0616

U. d'Artois, Arras, 0232

ENSAIT Roubaix, 0032

U. de Valenciennes, 0358 S

U. Limoges (IUT Limoges), relations internationales avec le Mexique et les autres pays hispanisants, 0344

INSA de Lyon, 0492

U. Lyon II, espagnol didactique, nouvelles technologies éducatives, 0831

U. Lyon III, 0532

U. Montpellier III, 0481

École centrale de Nantes, espagnol général et professionnel de l'entreprise, 0792

U. Orléans (IUT Châteauroux), 0645

U. Paris V (IUT Av. Versailles), 2013

U. de Poitiers, 1215

U. de La Rochelle, 0280

U. de Reims, 0915

U. Rennes I, 1331 S

U. Toulouse II, Rodez, 0514

U. Toulouse II, 0559

ITALIEN

IUFM Corse, 0032

U. Paris XII, civilisation, histoire politique et sociale, 0756

U. Grenoble III, 0325

U. de Nice, 0487

U. de Tours, italien, langues étrangères appliquées, 0857

U. de Poitiers, Italie moderne et contemporaine : langue, littérature et civilisation, 1495

U. Toulouse II, 0792

PORTUGAIS

U. Montpellier III, 0540

LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

U. Nouvelle-Calédonie, 1er février 2003, locuteur de dréhu, 0073

LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES OCCITAN LANGUE D'OC

U. de Pau, 0420 S

ARABE

U. Montpellier III, 0397

LANGUE ET CULTURE CHINOISES

U. d'Angers, 0753

PHILOSOPHIE

IUFM Amiens, Laon, 0109 S

IUFM Caen, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0013 S

IUFM Créteil, 0246 S

IUFM Lille, Arras, 0042

IUFM Lille, Douai et Valenciennes, 0110

IUFM Lille, Outreau, 0245

ENS lettres et sciences humaines, édition scientifique en ligne, 0103

IUFM Lyon, Saint-Étienne, formation initiale et continue, 0080 S

IUFM Lyon, Bourg-en-Bresse, formation initiale et continue, 0081 S

IUFM Nancy-Metz, 0075 S

IUFM Nantes, Nantes, philosophie de l'éducation, 0117 S

IUFM Nantes, Angers, formation des enseignants du premier et du second degrés, 0134

ENS Paris, agrégé préparateur, 0121

ENS Paris, agrégé préparateur, bibliothèque, 0138

IUFM Poitiers, Angoulême, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0014 S

IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0092

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0080

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0122

DOCUMENTATION

IUFM Besançon, Besançon, gestion du centre

de ressources, conception des dispositifs de formation, 0053

IUFM Besançon, Lons-le-Saunier, gestion du centre de ressources, conception des dispositifs de formation, 0085

IUFM Aquitaine, Bordeaux, 0104

IUFM Aquitaine, Mérignac, 0133

U. Dijon (IUT Dijon), 0615 S

IUFM Lyon, Lyon, médiathèque, 0162

U. Lyon III (IUT Lyon III), documentation d'entreprise, 0600

IUFM Montpellier, Montpellier, 0030

ENSAM, Cluny, 0358

U. Paris I, documentation et veille d'information juridique, 1204

IUFM Poitiers, Niort, médiathèque, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0064 S

IUFM Reims, Reims, 0056

IUFM Reims, Reims, communication, 0061

IUFM Rennes, Rennes, 0121

U. Rennes II, 0625

IUFM Toulouse, Cahors, formation à la documentation toutes filières, filière certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire documentation, 0045

IUFM Toulouse, formation à la documentation toutes filières, filière certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire documentation, 0089

IUFM Toulouse, Auch, formation à la documentation toutes filières, filière certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire documentation, 0206

U. Toulouse I, 0551

U. Toulouse II, 0796

ÉDUCATION MUSICALE

U. Bordeaux III, 0394

IUFM Lille, Arras et Douai, 0157

IUFM Rennes, Vannes, formation des enseignants du premier et du second degrés, formation continue, 0054

U. Toulouse II, 0608

ARTS PLASTIQUES

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, 1092

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Arles, arts plastiques, arts numériques, 1515

IUFM Besançon, Belfort, formation des enseignants du premier degré, 0048 S

IUFM Aquitaine, Pau, 0084 S

IUFM Aquitaine, Périgueux, 0120

U. Bordeaux III, arts plastiques, 0481

U. de Caen, études théâtrales, 1218

IUFM Créteil, formation des enseignants du premier degré, 0029

IUFM Grenoble, Valence, formation des enseignants du premier et du second degrés, 0075 S

IUFM Grenoble, Bonneville, formation des enseignants du premier et du second degrés, 0139

IUFM Lille, Arras et Douai, 0236

IUFM Limoges, Tulle, formation initiale et continue des professeurs des écoles, 0049

IUFM Lyon, Lyon, formation initiale et continue, 0027

IUFM Nancy-Metz, Nancy-Maxéville, 0026

IUFM Nancy-Metz, Metz-Montigny, 0078 S

U. Nancy I (IUT Saint-Dié), technologies de l'information et communication, audiovisuel et intervention, 1416

U. Nancy I (IUT Saint-Dié), 1437

U. Paris I, 0685

U. Reims (IUT Troyes), nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le domaine des arts graphiques, 0752

U. Rennes I (IUT Rennes), arts plastiques et multimédia, 0907 S

U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P), Sarcelles, arts plastiques et arts appliqués, 0496

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0046

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0154

ARTS APPLIQUÉS

U. Clermont I (IUT Aubièrre), Le Puy-en-Velay, 1282

U. de Corte, 0125 S

U. Corte (IUT Corte), histoire des arts, esthétique, 0180

U. Paris XIII (IUT Bobigny), infographie, multimédia, 1199

U. d'Artois (IUT Lens), 0493

U. du Mans (IUT Laval), 0558

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE

IUFM du Pacifique, Nouméa, histoire, technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement, 0020

IUFM Aix-Marseille, formation des enseignants du second degré, 0042

U. Aix-Marseille I, Aix-en-Provence et Marseille, histoire, 1203 S

U. des Antilles-Guyane, Martinique, histoire, 0298

IUFM Besançon, Belfort, formation des enseignants du premier degré, 0022

IUFM Aquitaine, Bordeaux, 0046 S

IUFM Caen, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0027 S

U. Clermont-Ferrand II, géographie, 1283

U. de Marne-la-Vallée, histoire, 0217

IUFM Créteil, premier degré, 0105

IUFM Lille, Douai, 0139

U. Lille I, géographie, 1320 S

IUFM Montpellier, Perpignan, 0055 S

U. Montpellier III, histoire moderne, 0418

U. de Perpignan, histoire moderne et contemporaine, sciences historiques et méthodologie, 0330 S

IUFM Nantes, Nantes, formation des enseignants du second degré, 0045

U. de Tours, Institut européen d'histoire de l'alimentation : histoire, 1344

ENS Paris, agrégé préparateur, histoire contemporaine, responsable de bibliothèque, 0086

IEP de Paris, histoire, 0032

U. Paris I, histoire moderne, 1026 S

U. Paris III, histoire : spécialité Europe centrale (Hongrie, Roumanie), 0731

U. Paris IV, histoire, 0729

U. Paris IV, géographie, 0748

U. Paris IV, histoire de l'art, 0755

U. de La Rochelle, géographie, 0020

U. de La Rochelle, géographie, 0239

U. de Brest, 0841

U. Toulouse II, Cahors, histoire, patrimoine, 0973

MATHÉMATIQUES

U. Aix-Marseille III, Aix-en-Provence et Marseille, mathématiques en premier cycle scientifique, 0952

IUFM Martinique, préparation aux concours de professeur des écoles, formation des professeurs des écoles stagiaires et intervention en formation continue, 0523 S

IUFM Besançon, Belfort, formation des enseignants du premier et du second degrés, 0058

U. de Besançon, mathématiques, statistiques, sociologie, 1295

U. Besançon (IUT Belfort), 0578 S

U. Pau (IUT Pau), Mont-de-Marsan, 0693

IUFM Aquitaine, Pau, 0056

U. Bordeaux III (IUT B), 0333

U. Caen (IUT Caen), Caen, 1226

U. Caen (IUT Caen), Ifs, 1479

U. Clermont II (IUT Montluçon), 1156

IUFM Corse, 0025

U. Paris VIII (IUT Montreuil), informatique et imagerie numérique, 1012

ENS Cachan, agrégé préparateur, 0081

ENS Cachan, Ker Lann, antenne de Bretagne, agrégé préparateur, 0251

IUFM Créteil, 0130 S

INP Grenoble, enseignement en premier cycle d'école d'ingénieur, 0447

IUFM Lille, 0160 S

U. Lille I, mathématiques, informatique, 1405 S

U. Lille II (IUT C), 0912

U. Lille II (IUT C), statistique, 0944

U. Lille III, informatique, 0603

U. d'Artois (IUT Lens), mathématiques et informatique, 0492

U. de Valenciennes, ingénierie de la construction, 0360

IUFM Limoges, formation initiale et continue des professeurs des écoles, 0011

ENS Lyon, agrégé préparateur, 0007

ENS Lyon, agrégé préparateur, 0008

ENS Lyon, agrégé préparateur, 0021

ENS Lyon, agrégé préparateur, 0044 S

ENS Lyon, agrégé préparateur, 0058 S

IUFM Lyon, Lyon, formation initiale et continue, 0184

U. Lyon I (IUT A), informatique, 1341
U. Lyon I (IUT A), probabilité et statistiques, analyse, algèbre, 1902 S
U. Montpellier I, 1038
U. Montp. II (IUT Montpellier), 0747 S
U. Montp. II (IUT Montpellier), Sète, 0943
U. Metz (IUT Metz), statistiques, 0626 S
U. Metz (IUT Metz), Forbach, informatique, 0746
U. Metz (IUT Metz), Thionville, statistique, 0755
U. d'Angers, 0405
U. d'Angers, mathématiques, informatique bureautique, 1132
U. Angers (IUT Angers), mathématiques et informatique bureautique, 0232 S
U. Toulon (IUT Toulon), enseignement des mathématiques, 0044
U. Tours (IUT Blois), 0982 S
ENS Paris, agrégé préparateur, 0083
ENS Paris, agrégé préparateur, 0102
IUFM Paris, formation initiale et continue des enseignants, 0058
U. Paris II, mathématiques, informatique, 0322
U. Paris II, mathématiques, informatique, 0394
IUFM Poitiers, Angoulême, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0013
U. Poitiers (IUT Poitiers), Niort, 0705
U. Poitiers (IUT Poitiers), Niort, 1541 S
IUFM Reims, Troyes, 0070 S
IUFM Reims, Reims, technologies de l'information et de la communication de l'enseignement, 0077 S
IUFM Reims, Charleville-Mézières, technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, 0121
ENI de Brest, 0033 S
U. Brest (IUT Brest), 0512 S
U. de Bretagne Sud (IUT Lorient), 0179 S
U. de Bretagne Sud (IUT Vannes), mathématiques générales, algèbre, analyse et probabilités, 0130
IUFM La Réunion, Saint-Denis et Le Tampon, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0032

U. du Havre, institut supérieur d'études logistiques, 0302 S
U. Rouen (IUT Rouen), mathématiques appliquées, notions d'utilisation d'outils de calcul symobique comme maple, 0534
IUFM Strasbourg, 0038
U. Strasbourg I (IUT), informatique de gestion et mathématiques, 1219 S
ENI de Tarbes, mathématiques informatique, 0006
INSA de Toulouse, 0108
IUFM Toulouse, Montauban et Toulouse, formation initiale et continue des professeurs des écoles, 0028 S
U. Toulouse I (IUT Rodez), 0423
U. Toulouse II (IUT Blagnac), mathématiques générales et pour l'informatique, 0425 S
U. Toulouse III (IUT A), Auch, mathématiques, statistiques, outils informatiques, 1289 S
U. Toulouse III (IUT A), Castres, 2188
U. Toulouse III (IUT Tarbes), 1101 S
U. Paris XI, 2166
U. Paris XI (IUT Orsay), mathématiques et informatique, 0911
U. Vers.St-Quent. (IUT Mantes), 0528
U. Vers.St-Quent. (IUT Mantes), 0532
U. d'Évry-Val d'Essonne, 0039
U. Évry (IUT Évry), Brétigny, mathématiques appliquées à la gestion, 0213 S
MATHÉMATIQUES OU SCIENCES PHYSIQUES
IUFM Amiens, Amiens, 0111 S
SCIENCES PHYSIQUES - PHYSIQUE APPLIQUÉE
U. Antilles-Guyane (IUT Kourou), Kourou, 0133
U. Pau (IUT Pau), Mont-de-Marsan, physique générale, électricité, optique et thermique, 0692
U. Caen (IUT Caen), Ifs, 1470
U. Clermont I (IUT Aubière), Clermont-Ferrand, électronique, physiques, génie électronique, systèmes de transmission en télécommunication, compatibilité électromagnétique, 0859
U. Clermont I (IUT Aubière), Le Puy-en-Velay, génie électrique réseaux et télématique, 1284

U. Paris XIII (IUT Bobigny), physique appliquée, traitement du signal et des réseaux, 1198
INP Grenoble, physique, physique appliquée, encadrement pédagogique formation continue, 0264

U. Lille I (IUT A), physique appliquée, électrotechnique, électronique, 0718

U. de Limoges, électronique de puissance, électrotechnique, 0719 S

ENS Lyon, agrégé préparateur, physique, 0046

U. de Saint-Étienne, institut supérieur des techniques avancées, physique et électricité appliquées, électronique, optique, 0489

U. Montp. II (IUT Montpellier), 1er octobre 2003, physique appliquée, 0530 S

U. Montp. II (IUT Montpellier), Béziers, physique appliquée, 0909

U. Metz (IUT Metz), 0509 S

U. Nice (IUT Nice), 0590

U. Reims (IUT Reims), 1027

U. Rouen (IUT Évreux), propriétés physiques et mécaniques des biomatériaux, 1402

U. Paris XI (IUT Cachan), systèmes et composants électroniques, 0896

U. Paris XI (IUT Orsay), physique appliquée, génie électrique, 1265 S

U. Vers-St-Quent. (IUT Velizy), 0067

SCIENCES PHYSIQUES

IUFM du Pacifique, Papeete, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, formation des stagiaires, coordination de la filière, 0006 S

U. Bordeaux I, 1200

U. Bordeaux I (IUT A), 0626 S

U. Bordeaux I (IUT A), 1er octobre 2003, 0669 S

U. Clermont I (IUT Aubière), Aurillac, sciences physiques, physique générale, automatisme, pollutions physiques, optique et électricité, 1128

IUFM Créteil, 0257

IUFM Dijon, Nevers, formation initiale et continue des enseignants du premier et second degrés, 0050 S

U. Chambéry (IUT Annecy), chimie, physique, physico-chimie, matériaux et contrôle des matériaux, 0601

U. Limoges (IUT Limoges), Tulle, option chimie, électricité, sécurité électrique, électrochimie, chimie industrielle, 0858

ENS Lyon, agrégé préparateur, chimie, 0006

ENS Lyon, agrégé préparateur, physique, 0059

ENS Lyon, agrégé préparateur, physique, 0060

ENS Lyon, agrégé préparateur, physique, 0061 S

U. Montp. II (IUT Montpellier), physique et chimie, 0563 S

U. Metz (IUT Metz), Saint-Avold, 0636 S

IUFM Nancy-Metz, Metz-Montigny, 0087 S

U. Orléans (IUT Bourges), génie des procédés, 0418 S

ENS Paris, agrégé préparateur, chimie, 0036 S

ENS Paris, agrégé préparateur, physique, 0056 S

ENS Paris, agrégé préparateur, physique, 0058

ENS Paris, agrégé préparateur, chimie, 0059

ENS Paris, agrégé préparateur, chimie, 0060

ENS Paris, agrégé préparateur, physique, 0085

ENS Paris, agrégé préparateur, chimie, 0123 S

ENS Paris, agrégé préparateur, chimie, 0152

U. Paris V, 2015

U. Paris VI, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire, 3322

IUFM Reims, Charleville-Mézières, 0080

INSA de Rouen, Saint-Étienne du Rouvray, 0014

INSA de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 0017

INSA de Rouen, 1er octobre 2003, Mont-Saint-Aignan, 0023

U. Toulouse III (IUT A), Castres, option D procédés physico-chimiques, 2202

U. Paris XI (IUT Orsay), sciences physiques option chimie, 0950

U. Paris XI (IUT Orsay), sciences physiques option chimie, 0975

U. d'Évry-Val d'Essonne, 0045 S

GÉNIE CHIMIQUE - CHIMIE

U. Artois (IUT Béthune), 0165

U. Paris XI (IUT Orsay), génie chimique, chimie, 0914

GÉNIE INDUSTRIEL BOIS ET SPÉCIALITÉS DIVERSES

ENS Céram. Indust. de Limoges, option verre et céramique, 0008

GÉNIE CIVIL

U. Amiens (IUT Beauvais), Creil, 1188
 U. de Pau, Anglet, 0679
 U. Grenoble I (IUT A), 0867 S
 U. Lyon I (IUT A), option A : structure et ouvrage, 2035
 U. Montpellier II (IUT Nîmes), 0649
 U. de Nantes, Saint-Nazaire et Nantes, 1492
 CNAM Paris, Le Mans, topographie, géodésie, positionnements GPS, 0536
 U. La Réunion (IUT La Réunion), Saint-Pierre, 0280
 ENSAI Strasbourg, 0055

GÉNIE MÉCANIQUE - MÉCANIQUE

U. Amiens (IUT Amiens), fabrication mécanique, 0403 S
 U. Amiens (IUT Amiens), construction mécanique, 0405
 U. de Technologie de Compiègne, 0061
 U. de Technologie de Compiègne, 0220
 U. Pau (IUT Pau), Mont-de-Marsan, mécanique, sollicitation, résistance des matériaux, 0695
 U. de Caen, École d'ingénieurs de Cherbourg, constructions mécaniques, 1171
 U. de Marne-la-Vallée, mécanique, construction mécanique, 0232
 U. Paris XIII (IUT St-Denis), génie mécanique, 0999
 ENS Cachan, génie mécanique, 0046
 ENS Cachan, 0086
 U. de Chambéry (IUT Chambéry), conception, plasturgie, usinage, 0603
 U. Grenoble I, mécanique, 1199
 INP Grenoble, génie mécanique, enseignement à distance, 0313
 U. Lille I (IUT A), 0864 S
 ENSAIT Roubaix, mécanique, 0003
 U. de Valenciennes, fabrication mécanique, 0503
 U. Valenciennes (IUT Valencien.), génie mécanique, 0079
 École centrale de Lyon, mécanique des vibrations, 0092
 U. Montp. II (IUT Montpellier), 1er octobre 2003, métrologie, analyse des systèmes, mécanique appliquée, 0559 S

U. Montpellier II (IUT Nîmes), 0532 S
 ENI de Metz, 0022
 U. Metz (IUT Metz), Forbach, 0745
 U. Metz (IUT Metz), Forbach, génie des procédés, 0753
 U. Nancy I (IUT Nancy-Brabois), conception mécanique, conception assistée par ordinateur, 0758
 INP Nancy, génie mécanique et organisationnel, 0329
 U. du Mans (IUT du Mans), enseignement de construction mécanique et encadrement de projets tutorés, 0123 S
 U. Nantes (IUT Nantes), génie mécanique et productique option B3, 0793
 U. Nantes (IUT Nantes), génie mécanique, productique option B3, spécialisation matériaux, 0794
 U. Nantes (IUT Nantes), option B3, 1959
 U. Angers (IUT Angers), Cholet, mécanique, productique, 0647
 U. Toulon (IUT Toulon), construction mécanique, 0036
 U. Toulon (IUT Toulon), 0043
 ENSAM, Lille, 0021
 ENSAM, Cluny, génie mécanique, 0048 S
 ENSAM, Paris, automatique, construction, 0343 S
 U. Reims (IUT Reims), Charleville-Mézières, génie mécanique, 1316
 U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), mécanique, 1699 S
 U. Rennes I (IUT Saint-Brieuc), matériaux polymères, 1702
 INSA de Rennes, 0080
 U. Rennes I (IUT Rennes), méthodes et production, 0830
 ENI de Brest, mécanique, 0051
 U. Brest (IUT Brest), génie mécanique, 0333 S
 IUFM La Réunion, Saint-Denis, formation initiale et continue des enseignants du second degré, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique et des lycées professionnels, option A : construction, 0007
 U. de La Réunion, Saint-Denis, génie mécanique option construction, 0245

U. Le Havre (IUT Le Havre), mise en forme des matériaux composites, 0206

U. Rouen (IUT Évreux), génie mécanique, 1399

U. Mulhouse (IUT Mulhouse), 0362

U. Mulhouse (IUT Mulhouse), 0363

U. Toulouse III (IUT A), Castres, mécanique, 2187

U. Toulouse III (IUT A), Castres, 2203

U. Paris X, mécanique, calcul des structures, modélisation, 1333 S

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), génie mécanique et productique, commande numérique, 0750

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), option B1, 0753 S

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), génie mécanique et productique, gestion du parc machines, 0767 S

U. Paris X (IUT Ville d'Avray), génie mécanique et productique, fabrication, 0769 S

U. Paris XI (IUT Cachan), conception mécanique, 0895

GÉNIE ÉLECTRIQUE

Univ. Tech. Belfort-Montbéliard, électronique, électrotechnique, automatique, génie électrique avec applications à la commande des systèmes, 0070

U. Besançon (IUT Belfort), 0571

U. Bordeaux III (IUT B), télécommunications, 0673

U. Clermont II (IUT Montluçon), Vichy, 1394 IUFM Créteil, 0351

U. Chambéry (IUT Annecy), télécommunications et réseaux, maîtrise des environnements TCP/IP, UNIX et du développement des applications client/serveur, 0477

U. Grenoble I (IUT A), automatique et informatique industrielle, 0646 S

INP Grenoble (ENSIMAG), 1er octobre 2003, 0087 S

U. Lille I (IUT A), informatique industrielle, réseaux, 0717 S

U. Artois (IUT Béthune), électronique, 0179

U. de Limoges, automatisme informatique industrielle, 0866

U. Lyon I (IUT B), 1er octobre 2003, électrotechnique, 1414

U. Nancy I, génie électrique, électronique et automatique appliqué au génie biologique médical et technologies médicales, 1274

U. Nantes (IUT Nantes), option électronique et automatique, études et réalisations en électronique et informatique industrielle, 0797

U. Toulon (IUT Toulon), enseignement de l'électronique, 0074 S

U. Toulon (IUT Toulon), électronique, génie informatique, 0233

U. Paris VI, 1720

IUFM Poitiers, Angoulême, préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique technologie, formation professionnelle des professeurs stagiaires de technologie, 0115

U. Poitiers (IUT Angoulême), génie électrique et informatique industrielle, licences professionnelles, 1122

U. Poitiers (IUT Angoulême), électronique, 1283

U. La Rochelle (IUT La Rochelle), génie électrique option électronique et informatique industrielle, 0114 S

U. La Rochelle (IUT La Rochelle), électronique et informatique industrielle, 0367

U. La Rochelle (IUT La Rochelle), électronique et informatique industrielle, enseignement télécommunication, 0370

U. Reims (IUT Reims), Charleville-Mézières, 1319

U. Rennes I (IUT Lannion), électronique et informatique industrielle, 0911

U. Rennes I (IUT Rennes), électronique, électrotechnique, électronique de puissance et informatique industrielle, 0837 S

U. Rouen (IUT Rouen), Elbeuf, informatique, 1396

U. Mulhouse (IUT de Colmar), 0414

U. Cergy-Pontoise (IUT Cergy-P), Sarcelles, informatique industrielle et réseaux, 0500

U. Paris XI (IUT Cachan), électronique, électrotechnique, systèmes asservis, 0853

U. Paris XI (IUT Cachan), informatique

industrielle de contrôle commande, 0958

U. Vers-St-Quent. (IUT Velizy), 0087

U. d'Évry-Val d'Essonne, 0295

ÉLECTRONIQUE

U. Amiens (IUT Aisne), Soissons, automatisme et réseaux, 1138 S

U. Caen (IUT Caen), Ifs, 1469

U. Paris VI, systèmes électroniques, 3325

U. Rouen (IUT Rouen), Elbeuf, réseaux, 0564 S

BIOCHIMIE - GÉNIE BIOLOGIQUE - BIOTECHNOLOGIE

ENS Cachan, 0060 S

ENS Lyon, agrégé préparateur, biologie, 0066

U. Montp. II (IUT Montpellier), biotechnologie, 0756 S

U. Montp. II (IUT Montpellier), diététique, 0771 S

U. Metz (IUT Metz), Thionville, 0732

U. Nantes (IUT La Roche-sur-Yon), 1991

U. Tours (IUT Tours), biochimie générale, enzymologie, microbiologie, 0572

ENS Paris, agrégé préparateur, biologie, 0064

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

IUFM Aquitaine, Bordeaux, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0141

IUFM Créteil, 0158

IUFM Lille, Douai, 0124

IUFM Lille, Arras et Lille, 0172

ENS Lyon, agrégé préparateur, biologie, 0065

IUFM Nancy-Metz, Nancy-Maxéville, 0177

IUFM Nice, 0016 S

INRP, Lyon, 2260

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0320

TECHNOLOGIE

IUFM Aix-Marseille, formation des enseignants du premier et du second degrés, 0051

U. Pau (IUT Pau), Mont-de-Marsan, matériaux, polymères, 0696

IUFM Lille, Arras, 0074 S

U. Strasbourg I, 1418

AUDIO-VISUEL

U. d'Avignon, expression écrite et orale, 0106 S

U. Aix-Mars. I (IUT Provence), Arles, 1520

U. Rouen (IUT Rouen), Elbeuf, 1398

U. Strasbourg I, 1146

U. Toulouse III (IUT A), Castres, 2063

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

IUFM Aix-Marseille, formation des enseignants du premier degré, 0140

U. Aix-Marseille II, organisation et enseignement des activités physiques de pleine nature ou sports collectifs et organisation des activités physiques et sportives, 1759

U. d'Amiens, éducation, motricité et activités physiques et sportives, 0918

IUFM Guadeloupe, Guadeloupe, préparation concours, 0027

U. des Antilles-Guyane, Guadeloupe, 0198

U. de Besançon, 0945 S

U. de Besançon, danses de société et polyvalence, 0948 S

U. de Besançon, volley-ball et polyvalence, 0950 S

U. de Besançon, 1305

U. Bordeaux II, sport de raquettes et volley-ball, nouvelles technologies de l'information et de la communication ou gestion, 0813 S

U. Bordeaux II, Agen, didactique des activités physiques et sportives, enseignement pratique du rugby et des activités physiques de pleine nature, 1020

IUFM Caen, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0083 S

U. de Caen, service universitaire des activités physiques et sportives, sports de combat de percussion et activités de mise en forme, animation site délocalisé, 0856 S

U. de Caen, gymnastique sportive, 0858 S

U. de Caen, 0874

IUFM Clermont-Ferrand, Moulins, formation initiale, professionnelle et continue des enseignants du premier degré, 0068 S

U. Clermont-Ferrand II, musculation, 1093

U. de Corte, service universitaire des activités physiques et sportives, 0079 S

U. de Corte, management du sport, 0176

U. de Marne-la-Vallée, préparation écrit 1 du certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, management du sport, 0261

U. Paris XII, service universitaire des activités physiques et sportives, sports collectifs, sports de raquette, boxe française, notion d'informatique, engagement associatif, engagement théorie, 0774

U. Paris XII, sciences et techniques des activités physiques et sportives, athlétisme, informatique et disciplines d'entretien, 0988

U. Paris XII, judo, expression écrite, professionnalisation en éducation physique et sportive, 1012

U. Paris XIII, Bobigny, 1170

U. Paris XIII, Bobigny, 1171

U. Paris XIII, Bobigny, 1172

IUFM Créteil, 0210

IUFM Dijon, formation initiale et continue des enseignants du premier et du second degrés, 0068 S

U. de Dijon, sciences et techniques des activités physiques et sportives, sports de raquettes et entraînement ou management ou formation au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, 0892

U. de Dijon, service universitaire des activités physiques et sportives, handball et polyvalence dont sports de raquettes, 0907 S

U. de Dijon, Chalons et Auxerre, service universitaire des activités physiques et sportives, 1051

U. de Dijon, natation et entraînement ou management ou formation au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, 1322

IUFM Grenoble, Grenoble, formation des enseignants du premier et du second degrés, 0161

U. Grenoble I, 1049 S

U. Grenoble I, 1098

IUFM Lille, Arras, 0263

U. Lille II, service universitaire des activités physiques et sportives, 0689 S

U. Lille II, encadrement d'une ou plusieurs activités sportives et développement d'un parcours professionnalisant en sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0722

U. Lille II, encadrement d'une ou plusieurs activités sportives et développement d'un

parcours professionnalisant en sciences et techniques des activités physiques et sportives, 0935

U. d'Artois, Lens-Liévin, préparation écrit 2 et oraux, enseignement des activités physiques et sportives, 0382 S

U. d'Artois, Lens-Liévin, préparation écrit 2 et oraux, enseignement des activités physiques et sportives, 0427 S

U. du Littoral, polyvalent activités physiques et sportives, 0386

U. du Littoral, recrutement concours certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive, certificat d'aptitude au professorat des écoles, 0387

IUFM Lyon, Saint-Étienne, formation initiale et continue, 0118 S

U. Lyon I, compétence en activité physique et sportive (athlétisme) et compétences théoriques et pratiques dans le domaine de l'entraînement des activités physiques et sportives, 1758 S

U. Lyon I, badminton, analyse de l'enseignement et de l'éducation physique et sportive et responsabilités pédagogiques, 1766

U. Lyon I, compétence en activité physique et sportive, compétences théoriques et pratiques dans le domaine de l'enseignement, 1896

U. Lyon III, volley-ball et autres compétences, 0296

U. Lyon III, danse et autres compétences, 0297 S

U. de Saint-Étienne, sciences et techniques des activités physiques et sportives, gymnastique, préparation écrits 1 et 2, 0682

U. Montpellier I, 0842

U. Montpellier I, 0968 S

U. Montpellier III, 0551

U. de Metz, escalade, sports collectifs et polyvalence, 0359

IUFM Nancy-Metz, 0123 S

U. Nancy I, natation, 1017 S

U. Nancy I, 1er octobre 2003, escalade, plein air, 1258 S

U. du Mans, activités physiques et sportives, service universitaire des activités physiques et sportives, 0259 S

U. du Mans, sciences et techniques des activités

physiques et sportives, athlétisme, sports de raquettes et didactique des activités physiques et sportives, 0473 S

U. du Mans, sciences et techniques des activités physiques et sportives, athlétisme, football et didactique des activités physiques et sportives, 0519

École centrale de Nantes, 1146

IUFM Nantes, Nantes, 0123

U. de Nantes, basket-ball, 1140

U. de Nantes, handball, 1662

U. d'Angers, combat et volley-ball, 0581

IUFM Nice, 0074

IUFM Nice, 0088

U. de Toulon, service universitaire des activités physiques et sportives, spécialiste sports collectifs avec ouverture et capacité à dynamiser les autres activités physiques sportives, 0238 S

U. de Toulon, sciences humaines et technologie des activités physiques et sportives, 0421

IUFM Orléans-Tours, Chartres, 0092

IUFM Orléans-Tours, Blois, 0097

U. d'Orléans, éducation et motricité, 0739 S

U. d'Orléans, éducation et motricité, 0807 S

U. d'Orléans, Orléans et Bourges, activités physiques et sportives, histoire du sport, 0813 S

U. d'Orléans, Orléans, sociologie des activités physiques et sportives, management du sport, 0845 S

U. de Tours, 0754

U. Paris I, 0727

U. Paris II, 0395

U. Paris IV, activité physique de bien-être (yoga) et/ou natation et/ou tennis, 0938

U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, activité physique adaptée, 1746 S

U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, gymnastique et professionnalisation ou approche scientifique, 1764

U. Paris V, service universitaire des activités physiques et sportives, basket-ball et polyvalence (natation, yoga, sports pleine nature), 1766 S

U. Paris V, sciences et techniques des activités

physiques et sportives, danse, 1780 S

U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, activité physique et sportive et professionnalisation ou approche scientifique, 1783 S

U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, activité physique et sportive et professionnalisation ou approche scientifique, 1992 S

U. Paris V, sciences et techniques des activités physiques et sportives, natation sportive, 1994 S

U. Paris VI, 2954

U. Paris VII, dominante football et polyvalence, 1887 S

U. Paris VII, dominante volley-ball et polyvalence, 1890 S

ENSMA Poitiers, sports collectifs de grands terrains, tennis tous niveaux, 1089 S

IUFM Poitiers, La Rochelle, formation initiale et continue des enseignants du premier degré, 0078

U. de Poitiers, basket-ball, toutes activités physiques et sportives, 1088 S

U. de Poitiers, gymnastique et/ou gymnastique rythmique et/ou danse et/ou natation et/ou activités physiques adaptées, 1093

U. de Poitiers, activités physiques adaptées et pratiques des activités physiques et sportives, 1104

U. de Poitiers, volley-ball et/ou sports de raquette et/ou golf et/ou management du sport, 1576

U. de Reims, 0918

U. de Reims, 1145

U. Rennes I, plein air, danse, activités d'entretien, 1539

U. Rennes II, 0345

U. Rennes II, 0354

U. Rennes II, 0611

U. Rennes II, 0657

U. de La Réunion, 1er octobre 2003, Saint-Denis, 0109 S

U. de La Réunion, le Tampon, natation, 0165

U. de Rouen, Mont-Saint-Aignan, 1200

U. Strasbourg II, préparation aux concours d'éducation physique et sportive, compétences

parmi : danse, football, gymnastique rythmique, handball, lutte, natation, activité sportive de pleine nature, 0370 S

U. Strasbourg II, préparation aux concours d'éducation physique et sportive, compétences parmi : danse, football, gymnastique rythmique, handball, lutte, natation, activité sportive de pleine nature, 0561

U. Toulouse II, 0479 S

U. Toulouse III, handball, montagne (accompagnateur moyenne montagne, guide ou brevet d'État), 1603 S

U. Toulouse III, danses de société et gymnastique douce, 1612 S

U. Toulouse III, gymnastique et polyvalence et méthode de travail universitaire ou

informatique, 1635

U. Toulouse III, combat et polyvalence et méthode de travail universitaire ou informatique, 1639 S

U. Paris X, jeux d'opposition collective, sports collectifs de petits terrains et préparation aux concours, 0976

U. Paris X, danse contemporaine et préparation aux concours, 1342

U. Paris XI, 1767 S

U. Paris XI, 1770 S

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0158

IUFM Versailles, formation initiale et continue des enseignants, 0346

U. d'Évry-Val d'Essonne, 0397 S